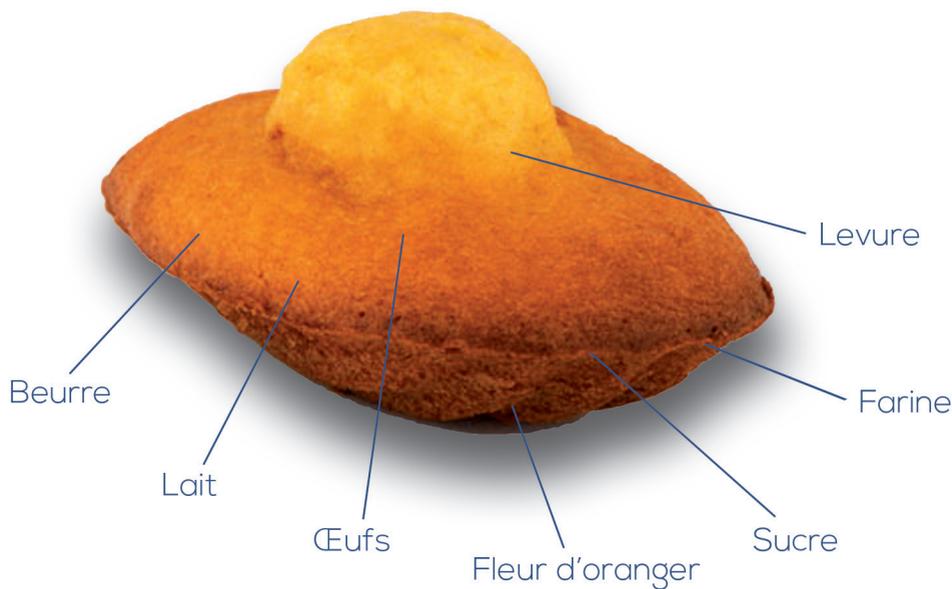


Guide pratique

Citer ses sources



Avant-propos

Ce guide a pour objectif de vous donner les principaux repères pour réaliser les bibliographies de vos travaux. Il se fonde sur la norme internationale intitulée : «*Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information* »¹.

La mise en forme des références et des citations ainsi que la ponctuation ne relèvent pas de normes mais d'usages rassemblés dans des «*styles*», tels que ceux de la M.L.A. (Modern Language Association) ou de l'A.P.A. (American Association of Psychologists). Il importe qu'il y ait une cohérence de présentation et que le style choisi ne varie pas au cours de la rédaction.

Pour savoir si la discipline dans laquelle vous travaillez a adopté un style particulier, nous vous conseillons de vous référer à l'enseignant qui encadre votre travail avant de commencer votre rédaction.

¹ Norme NF ISO 690:2010 in *Normes de catalogage. Tome 1. Formation des bibliothécaires et documentalistes*, AFNOR, 2011, p. 497-544.

Pourquoi citer ses sources ?

L'écriture d'un travail scientifique repose sur l'honnêteté intellectuelle, le respect du travail d'autrui et le respect du lecteur. Dans tous les cas, l'auteur du travail doit citer ses sources :

Pour lui-même

- Respecter le droit d'auteur et éviter le plagiat en indiquant la source des propos rapportés.
- Asseoir la fiabilité et la pertinence des sources utilisées qui servent à étayer le discours. Il convient ici de prouver la validité du contenu scientifique.

Pour le lecteur

- Faciliter la compréhension du travail de recherche rédigé et distinguer l'écrit propre à l'auteur des contenus utilisés pour produire ce travail.
- Permettre aux lecteurs d'approfondir les recherches en consultant les sources primaires (originales).
- Permettre aux lecteurs de vérifier l'exactitude de la source et des contenus utilisés.

Une définition du plagiat (conscient ou involontaire)

- S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présenter comme sien ;
- S'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance ;
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

(Source : <http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences/evaciter1.html>)



Méthodes de citation

Quand faut-il citer ses sources ?

Il faut **obligatoirement** citer les auteurs dont les idées ont pu **directement** influencer le contenu de votre travail, quel que soit le type de documents, imprimés ou numériques (texte, photographie, données, etc.), dans :

- Le corps du texte ou les notes de bas de page
- La bibliographie



ATTENTION !

La paraphrase est une forme de plagiat. Toute reproduction d'idées émises par un auteur, bien que reformulées avec vos propres mots, doit être suivie d'une référence complète.

Format des citations

En fonction de sa longueur, une citation se placera à l'intérieur du texte dans le continuum de la rédaction ou en retrait dans ce que l'on nomme un pavé citationnel.

Généralement la citation courte est située à l'intérieur du texte entre des guillemets : « ». Pour une citation plus longue (trois lignes et plus), la citation est mise en retrait du corps du texte ; elle est reproduite sans guillemets mais présentée dans un paragraphe détaché du texte.

Exemple de citation dans le texte

Selon de Bosschère, « l'illustration ne peut être surajoutée au texte ; elle doit naître, non dans son sillage, mais dans la simultanéité qui comblerait un espace différent de celui du texte » et, suivant cette conception, l'auteur serait idéalement son propre illustrateur.

Exemple de citation dans un pavé citationnel

La fin du conte témoigne de cette caractéristique :

Le roi et la reine à leur tour se multiplièrent, leurs enfants naquirent beaux et bien faits, seul peut-être un certain appétit pour les souris mortes et une légère tendance à se recroqueviller au moindre bruit puis se blottir sous les feuilles à l'approche de l'hiver, enveloppés dans leur carapaces de piquants acérés, rappelaient vaguement leurs origines.



ATTENTION !

La reproduction textuelle de citations doit suivre certaines règles : respecter la ponctuation originale, les majuscules, le format italique, etc... Si l'on veut omettre une partie de la citation, il est nécessaire de remplacer cette suppression par [...]

Renvoi aux références des documents cités

La référence aux documents dont est extraite la citation peut se faire par :

- **Le système nom-date** : on utilise en règle générale des () après avoir cité l'extrait.

Exemple

Une analyse des phénomènes sociaux ne peut se passer de celle du langage car il est ce par quoi «les hommes peuvent à chaque génération renouer ou rejeter le pacte» (Sallenave 1995) et ainsi assurer une transmission de valeurs.

- **Le système numérique** : un numéro est placé en exposant après les guillemets fermant la citation, ce numéro renvoie à la référence placée soit en bas de page, soit en fin de chapitre. On peut choisir une numérotation continue ou une numérotation propre à chaque page.

Exemple

Cette analyse psychologique nous est apparue propice à révéler les mécanismes en jeu dans l'évaluation de l'information car elle : «*se distingue d'autres points de vue sur la RI en ce qu'elle s'efforce de décrire les processus cognitifs tels qu'ils se déroulent effectivement chez l'individu lors de cette activité [...], ainsi que les facteurs individuels qui influencent l'organisation de ces processus et leur efficacité* »¹.

Types de notes

On distingue deux sortes de notes : les notes de contenu et les notes bibliographiques. Les premières ont pour but d'expliquer, de commenter une partie du texte ou un concept utilisé ; les secondes ont pour objectif de donner la référence à un ouvrage ou à un document cité dans le texte. Elles sont placées soit au bas de la page, soit à la fin du chapitre ou à la fin du document.

¹ DINET J., ROUET J.-F. La recherche d'information : processus cognitifs, facteurs de difficultés et dimension de l'expertise. In : PAGANELLI, Céline, *Interaction homme - machine et recherche d'information*. Hermès, 2002, p.133-161. [Consulté le 09/03/2021]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009685>

F.A.Q.

- Si on trouve une information sur le web, peut-on la copier dans le corps de son travail ?

Oui mais il faut en priorité utiliser des documents tombés dans le domaine public et/ou libres de droit d'auteur. Pour tout autre document, il est important de prendre connaissance du mode d'emploi du site, grâce aux onglets «conditions d'utilisation», «mentions légales» ou «crédits». Ils vous indiqueront l'auteur des documents, s'ils peuvent être réutilisés et comment. En cas d'absence de ces informations, vous pouvez créer un lien simple en direction de la page comportant le contenu souhaité, avec l'adresse URL et le nom de l'auteur du contenu.

- Si on réalise ses propres graphiques ou schémas avec des données chiffrées issues d'une autre source, doit-on citer cette source ?

Oui parce que tout comme la paraphrase, la base du contenu n'est pas de vous. Il faut obligatoirement citer les sources ayant directement influencé votre travail.

Comment rédiger les références bibliographiques ?

Dans ce guide nous vous proposons des exemples rédigés selon la présentation adoptée pour la norme ISO 690:2010.

IMPORTANT !

Certains outils gratuits sont à votre disposition pour générer automatiquement les bibliographies et les citations dans les logiciels de traitement de texte (Word, Libre Office...) comme par exemple : Zotero (logiciel libre) ou Mendeley. Dans ces outils vous pouvez choisir le style bibliographique que vous souhaitez appliquer dans votre travail.

Vous pouvez vous rapprocher des bibliothèques et centres de ressources pour obtenir des informations ou des formations sur les outils de gestion bibliographique.



<https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/ateliers>

ATTENTION !

Les références présentées ci-après sont valables **UNIQUEMENT** si vous utilisez le système numérique, (cf. «Méthodes de citation»). Si vous employez le système *nom-date*, vous placerez la date entre le nom/prénom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, le tout séparé par des points.



Exemples

Dans le cas du système numérique : MAINGUENEAU, Dominique. *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : A. Colin, 2015, 358 p.

Dans le cas du système nom-date : MAINGUENEAU, Dominique. 2015. *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : A. Colin, 358 p.

LIVRES

- Livres avec 1 seul auteur

NOM de l'auteur, Prénom. *Titre du livre*. Ville de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages.

Exemples

MAINGUENEAU, Dominique. *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : A. Colin, 2015, 358 p.

MADÉLIN, Pierre. *Henry David Thoreau : biographie intérieure*. Paris : Wildproject, 2015, 480 p.

- Livres avec plusieurs auteurs

NOM, Prénom du 1er auteur et NOM, Prénom du 2° auteur. *Titre du livre*. Ville de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages.

Exemples pour moins de 3 auteurs

ROUCH, Alain et CLAVREUIL, Gérard. *Littératures nationales d'écriture française*. Paris : Bordas, 1986, 511 p.

BELTING, Hans et TORRENT, Jean Bernard. *Pour une anthropologie des images*. Paris : Gallimard, 2004, 346 p.

Exemple pour plus de 3 auteurs

Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, citez le premier, puis indiquez « et al. »

ROUSSET Jean et al. *L'aventure baroque*. Carouge-Genève : éd. Zoé, 2006, 139 p.

- Chapitres de livre

NOM de l'auteur, Prénom. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur ou des auteurs (si différent de l'auteur de la partie), *Titre du livre*. Tomaison. Ville de publication : Éditeur, année de publication, numérotation de volume, nombre de pages de la partie. Titre de la collection, n° de la collection.

Exemple

VERNETTE, Eric. Techniques d'étude de marché. In : *L'essentiel du marketing*. Paris : Groupes Eyrolles, 2008, p. 151-174.

LIVRES NUMÉRIQUES

NOM de l'auteur, Prénom. *Titre du livre* [en ligne]. Édition. Ville de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Titre de la collection, n° de la collection. Disponible sur : URL

Exemple

HUGO, Victor. *Bug-Jargal* [en ligne]. Paris : Édition Ebooks libres et gratuits, 2005. [Consulté le 21/01/2021]. Disponible sur : http://www.ebooksgratuits.com/html/hugo_bug_jargal.html

ENCYCLOPÉDIES ET DICTIONNAIRES

- Articles d'encyclopédies ou de dictionnaires imprimés

NOM de l'auteur, Prénom. Titre de l'article d'ency. ou dico. In : *Titre de l'encyclopédie ou dictionnaire*. Tomaison. Édition. Ville de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages.

Exemple

VANIER, Alain. L'interprétation des rêves, livre de Sigmund Freud. In : *Encyclopaedia Universalis*, corpus 4. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 1005-1006.

- Articles d'encyclopédies en ligne

NOM de l'auteur, Prénom. Titre de l'article d'ency. ou dico [en ligne]. In : *Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire*. Tomaison. Édition. Ville de publication : Éditeur, année de publication, nombre de pages. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible sur : URL.

Exemple

JACOMY, Bruno. Musée des sciences et techniques [en ligne]. In : *Encyclopaedia Universalis*. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2013, p. 40-42. [Consulté le 21/01/2021]. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/musees-de-sciences/>

ARTICLES DE REVUES

- Articles imprimés

NOM de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. *Titre de la revue*, année de publication, volume, numéro, pages.

Exemples

FARRANT, Tim. Balzac et le mélange des genres. *L'Année balzacienne*, 2000, n°1, p. 109-118.

SPECO, François. Henry David Thoreau et l'intraduisible du réel. *Études anglaises*. 1 novembre 2012, vol. 65, n° 3, p. 315-330.

- Articles en ligne

NOM de l'auteur, Prénom. Titre de l'article. *Titre de la revue* [en ligne]. Année de publication, volume, numéro, pages. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible sur : URL

Pour un article en ligne, on ajoute le nom du site ou de la base bibliographique, ainsi que la date de consultation.

Exemples

LEGER-HUGUENY, Elise. Marguerite Duras ou les contradictions d'une intellectuelle aux prises avec l'espace public. *French Cultural Studies*. 2011, 22.4, p. 321-331. [Consulté le 26/03/2016]. Disponible sur : *MLA International Bibliography*.

KORNFELD, Phyllis. Cellblock visions : prison art in America. *Bibliographie d'histoire de l'art* [en ligne]. 1997. [Consulté le 21/01/2021]. Disponible sur : <http://www.openbibart.fr/item/display/10068/952124>

SITES INTERNET

NOM des créateurs ou de l'institution. *Titre du site* [en ligne]. Informations relatives à la production (lieu et éditeur). Date. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible sur : URL

Exemple

INIST-CNRS. *OpenBibArt* [en ligne]. 1991. [Consulté le 21/01/2021]. Disponible sur : <http://www.openbibart.fr/>

THÈSES ET MÉMOIRES

- Thèses ou mémoires imprimés

NOM de l'auteur, Prénom. *Titre et sous-titre du mémoire ou de la thèse.*
Type de publication (mémoire, thèse, etc...) : discipline : Lieu de soutenance :
Université, année de soutenance, nombre de volumes.

Exemple

MIRARCHI, Valérie. *Postures philosophiques face à la mort : des modèles antiques aux approches contemporaines.* Thèse de doctorat : philosophie : Nanterre : Université de Paris 10, 2009, 2 vol.

- Thèses ou mémoires en ligne

NOM de l'auteur, Prénom. *Titre et sous-titre du mémoire ou de la thèse* [en ligne]. Type de publication (mémoire, thèse, etc...) : discipline : Lieu de soutenance : Université, année de soutenance, nombre de volumes. [Consulté le jj/mm/aaaa]. Disponible sur : URL

Exemple

PERRIN, Marie. *L'écriture écartelée : barbarie et civilisation dans les romans et la prose philosophique de Victor Hugo : combiner «les lois de l'art» et la «loi du progrès» : des Misérables à quatre-vingt-treize* [en ligne]. Thèse de doctorat : langue et littérature françaises. Nanterre : Université de Paris 10, 2009. [Consultée le 18/02/2021]. Disponible sur : <https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2009PA100102.pdf>

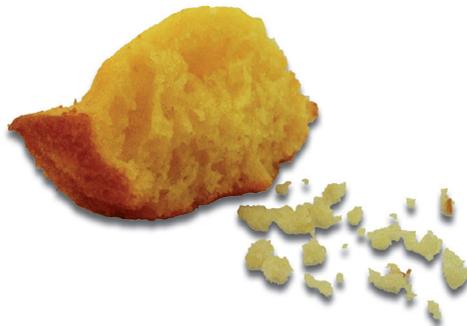
Remarque importante

Le classement des références bibliographiques, s'il n'est pas indiqué ou imposé dans les consignes du travail à rédiger, peut suivre diverses répartitions : par ordre alphabétique, chronologique, par nature des sources ou par thèmes.

Pour aller plus loin

Ces documents sont disponibles dans les différentes bibliothèques du réseau. Pour en savoir plus, consultez le catalogue Archipel.

- BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : Armand Colin, 2005, 127p.
- COLLARD, Anne et MONBALLIN, Michèle. *Référentiel pour l'élaboration et la rédaction d'un travail scientifique en sciences humaines*. Namur : Presse universitaire de Namur, 2014, 120p.
- CHASSE, Dominique et WHITNEY, Greg. *Guide de rédaction des références bibliographiques*. Montréal : Ed. de l'Ecole Polytechnique de Montréal, 1997, XIV-178 p.
- Voir aussi la «*Boîte à outils*» du site Internet des bibliothèques d'UT2J : <https://bibliotheques.univ-tlse2.fr/accueil-bibliotheques/aide-et-formation/boite-a-outils-tutoriels>



Rédaction : Sandrine Chapoulie, Stéphanie Delmotte, Chloée Fabre, Lucile Goudiaby, Sylvie Gouget, Jerome Grapy, Florence Grellier, Ludivine Grezes, Alexandre Meunier, Pierre Moll, Emmanuel Saubion.

Conception graphique & mise en page : Alexandre Meunier

SCD/UT2J - 2021

Première édition : septembre 2016
Deuxième édition : mars 2021